



Assemblée générale

Soixante-neuvième session

Documents officiels

Distr. générale
20 octobre 2014
Français
Original : anglais

Troisième Commission

Compte rendu analytique de la 3^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 8 octobre 2014, à 10 heures

Présidente : M^{me} Mesquita Borges (Timor-Leste)

Puis : M. Davis (Vice-Président) (Jamaïque)

Sommaire

Point 26 de l'ordre du jour : Développement social (*suite*)

- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (*suite*)
- b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille (*suite*)
- c) Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (*suite*)
- d) L'alphabétisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action (*suite*)


Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).

14-62242X (F)



Merci de recycler 



La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 26 de l'ordre du jour : Développement social
(suite)

- a) **Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale** (suite) (A/69/157)
- b) **Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille** (suite) (A/69/61-E/2014/4 et A/69/187)
- c) **Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement** (suite) (A/69/180)
- d) **L'alphabétisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action** (suite) (A/69/183)

1. Prenant la parole en qualité de représentante des jeunes, M^{me} **Walter** (Autriche) dit que dans le monde d'aujourd'hui, en proie à des contradictions, ce sont les appels qu'ils lancent en faveur de la paix, de sociétés reposant sur l'égalité, d'un développement économique dont tous profitent et de mesures énergiques permettant de lutter contre la dégradation environnementale qui unissent les jeunes. Pour que ces appels se traduisent par des actions concrètes, l'éducation sera un facteur essentiel. Les échecs passés et les divisions actuelles compromettent les progrès et il faut abattre les murs qui séparent les sociétés pour promouvoir l'ouverture et la tolérance. Aucun groupe ne doit en être exclu. Il est particulièrement important d'assurer l'égalité des femmes et des filles. Il faut encourager une réflexion critique et nuancée au sujet des enjeux mondiaux, afin de désamorcer les manifestations d'hostilité et d'empêcher que des individus soient aveuglés par le patriotisme et la propagande.

2. Le moment est venu de repenser le système économique mondial. L'accès universel à un enseignement de qualité et à la formation professionnelle permettra aux individus de trouver leur place sur le marché du travail et de briser le cycle de la pauvreté. L'éducation favorisera en outre le développement humain et permettra aux jeunes de devenir des citoyens actifs qui connaissent leurs droits et les défendent.

3. Au nom de la justice pour les générations futures, il faut prendre des mesures pour s'attaquer de front à la dégradation de l'environnement et au changement climatique, quel qu'en soit le coût. Les jeunes doivent s'associer à cette entreprise, car il ne pourra y avoir ni paix, ni prospérité ni progrès si les jeunes du monde entier ne participent pas de plain-pied à la vie sociale.

4. Selon **M. Mahmoud** (Égypte), la coopération de tous les acteurs de la communauté internationale sera nécessaire pour qu'il soit possible de mettre en œuvre les stratégies et les politiques que le Secrétaire général a recommandées dans son rapport sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (A/69/157). L'Égypte se félicite de l'attention qui y est accordée à l'Afrique, où la pauvreté et la souffrance sont encore très répandues. À cet égard, les priorités de développement de l'Afrique devraient être déterminées conformément à l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

5. La nouvelle Constitution de l'Égypte souligne qu'il incombe à l'État d'assurer la cohésion sociale, la justice sociale et l'égalité de tous les citoyens et groupes en droits et devant la loi. Afin de réduire les inégalités de revenu et d'améliorer la qualité de la vie, le Gouvernement a augmenté le montant du salaire minimum, des avantages sociaux et des pensions. Il accorde beaucoup de prix aux projets menés conjointement dans le cadre du Partenariat des Nations Unies pour la promotion des droits des personnes handicapées, notamment en Égypte. Dans l'optique de l'application des recommandations formulées dans le document final de la Réunion de haut niveau sur la question du handicap et du développement, il a commencé à constituer une base de données nationale très complète sur les personnes handicapées.

6. Le vieillissement et les préoccupations des personnes âgées doivent être pris en compte systématiquement dans les stratégies nationales de développement, afin de garantir la pleine participation de ces personnes. Les politiques axées sur la famille, qui mettent l'accent sur les relations entre les générations, gagnent du terrain et font désormais partie intégrante de l'action menée en Égypte en faveur du développement. Il est essentiel que les enjeux intéressant la famille reçoivent une attention spécifique, dans le respect de la législation, des traditions et de la culture religieuse de chaque pays. Les jeunes sont la clé de voûte du développement

durable; c'est la raison pour laquelle un certain nombre d'initiatives en faveur de l'emploi, de l'alphabétisation, de la participation à la vie politique et de l'acquisition de compétences ont été lancées à leur intention.

7. La justice sociale, la croissance économique et une gestion avisée de l'environnement sont des objectifs impossibles à atteindre dans les pays encore soumis à une occupation étrangère – celle-ci ayant des répercussions négatives sur le développement économique et social et déniait à la population l'exercice de son droit à l'autodétermination. L'expansion du terrorisme nuit elle aussi au développement social et devrait être examinée par le Secrétaire général dans ses futurs rapports sur ce sujet. À l'heure actuelle, les difficultés économiques et les problèmes environnementaux éclipsent la dimension sociale du programme international de développement. L'Égypte réaffirme son engagement à œuvrer avec toutes les délégations à la mise en œuvre de politiques et stratégies adaptées à toutes les nations, de sorte que cette dimension sociale soit prise en compte dans le programme de développement pour l'après-2015.

8. **M. Al-Obaidi** (Iraq) dit que son pays ne ménage aucun effort pour promouvoir le développement social et faire en sorte que les besoins élémentaires de la population en matière de logement, de santé, d'éducation et d'emploi soient satisfaits. Une législation fondée sur le principe selon lequel la vie humaine est le fondement du développement a été promulguée pour protéger les individus et garantir des pratiques démocratiques dans le cadre des relations du travail, ainsi que l'intégration et la protection des personnes handicapées – le pays ayant d'ailleurs ratifié la Convention relative aux droits des personnes handicapées. Un programme qui aide les jeunes à créer leur entreprise a également été mis en place, un salaire minimum a été établi et les revenus tirés du pétrole et des financements en provenance du secteur privé sont utilisés pour améliorer la qualité de la vie et fournir des services sociaux aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

9. Les droits sociaux des jeunes, des personnes âgées et des personnes handicapées sont inscrits dans la Constitution iraquienne de 2005. Afin d'intensifier le développement social après 2015, le Gouvernement procède actuellement à des réformes économiques et met en place des institutions idoines. Le terrorisme constitue une menace majeure pour le développement,

car il ne cible pas seulement les citoyens, mais aussi les institutions et les infrastructures publiques et privées. Néanmoins, des progrès considérables ont été enregistrés et les efforts visant à promouvoir le développement social et économique se poursuivront, ainsi que la lutte contre le terrorisme.

10. Prenant la parole en tant que représentante des jeunes, **M^{me} Kelly** (République dominicaine) rappelle que l'importance des droits sociaux et du bien-être humain a été reconnue dans la Déclaration de Copenhague sur le développement social (1995) mais que, près de 20 ans plus tard, comme l'a noté le Secrétaire général, des millions d'individus souffrent encore de la faim et sont dépourvus d'installations d'assainissement dignes de ce nom, et des millions de femmes meurent des suites d'un accouchement; quant aux forêts, à la faune et aux stocks de poissons, ils continuent de s'amenuiser. Briser le cycle de la pauvreté : telle est sans doute la tâche la plus urgente à laquelle il faut s'attaquer, et la République dominicaine investit à cette fin dans l'éducation, la santé et l'emploi des jeunes. Quatre pour cent du produit intérieur brut est consacré au développement de l'infrastructure éducative et à l'amélioration de la formation des enseignants, et l'ensemble de la population est désormais alphabétisé. Ce succès a valu à la République dominicaine de remporter le titre de « pays champion » dans le cadre de l'Initiative mondiale pour l'éducation avant tout du Secrétaire général.

11. La République dominicaine se félicite de la nomination du nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général pour les questions de handicap et d'accessibilité. Le Gouvernement est déterminé à intégrer pleinement les personnes handicapées, y compris dans le monde du travail, et il a présidé à l'ouverture d'un nouveau centre qui propose des soins, une éducation et d'autres services aux enfants handicapés. Un modèle de tourisme « accessible » est actuellement promu, afin que se développe l'offre de services touristiques mis à la disposition des personnes handicapées. La République dominicaine se félicite également de la nomination de la première Experte indépendante chargée de promouvoir l'exercice par les personnes âgées de tous les droits de l'homme. Les droits des personnes âgées devront être systématiquement pris en compte dans le programme de développement pour l'après-2015, et une convention internationale spécifique devrait être élaborée pour assurer aux personnes âgées une

protection contre l'exclusion et contraindre tous les pays à mettre en œuvre à leur intention des politiques fondées sur les droits.

12. En dépit des progrès technologiques enregistrés, les jeunes manquent encore des ressources et des installations nécessaires pour affronter la concurrence sur un pied d'égalité dans des pays comme la République dominicaine, aussi M^{me} Kelly est-elle favorable aux efforts actuellement menés par l'ONU pour organiser des débats fructueux sur ce thème entre les jeunes, les gouvernements, la société civile et d'autres parties. Il est essentiel de placer les citoyens au cœur des décisions politiques, de faire en sorte que la participation du plus grand nombre soit assurée et de fonder les décisions prises sur des indicateurs statistiques et autres indicateurs sociaux, sinon l'action politique n'aura pas d'incidence réelle sur la vie des générations présentes et futures.

13. Prenant la parole en tant que représentant des jeunes, **M. Unnainmäki** (Finlande) s'alarme de l'insuffisance des efforts déployés pour mettre un terme aux violations des droits de l'homme dans les zones de conflit. Le monde donne l'impression de s'être par trop accoutumé aux échecs et d'être paralysé à l'excès devant les pertes en vies humaines. Pourtant, la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire montre que le progrès et le développement sont possibles. Rares sont les jeunes finlandais qui connaissent ces Objectifs, mais ils n'entretiennent aucun doute quant au monde qu'ils appellent de leurs vœux : juste et équitable, et débarrassé des menaces que constituent le changement climatique et la violence.

14. Plus spécifiquement, ils souhaitent l'instauration de pratiques équitables et non discriminatoires sur le marché du travail, ils veulent que toutes les entreprises soient écologiques et ils appuient pleinement la campagne « HeForShe » (mouvement de solidarité pour l'égalité des sexes). Des études ont montré que c'était l'absence de possibilités offertes sur le plan social et économique, et non pas l'idéologie ou la religion, qui étaient les principaux vecteurs de radicalisation parmi les jeunes. Mais les communautés ont-elles pour autant été édifiées de telle sorte que les jeunes y soient acceptés et encouragés à exploiter pleinement leur potentiel ?

15. Les jeunes doivent participer à la prise de décisions pour que les progrès enregistrés soient permanents. À la lumière de la Déclaration de

Colombo sur la jeunesse (2014), qui appelle à la prise en compte systématique des préoccupations des jeunes dans le programme de développement pour l'après-2015, les États Membres devraient réfléchir au meilleur moyen de poursuivre un dialogue sans exclusive avec les jeunes à l'échelle mondiale. Il faut donner aux jeunes, et en particulier aux filles, les moyens de faire entendre leur voix et de témoigner aux tribunes des Nations Unies, notamment en facilitant la participation de représentants de la jeunesse des pays en développement, par l'entremise du Fonds des Nations Unies pour la jeunesse. Le Conseil de sécurité doit prendre acte du rôle joué par les jeunes au profit de la paix et de la reconstruction, et non pas seulement dans le cadre des conflits, et le développer. Les initiatives telles que l'enquête My World et la nomination récente du premier Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse ont suscité l'intérêt des jeunes; le moment est maintenant venu de réfléchir à la meilleure manière d'exploiter l'immense potentiel qui est le leur.

16. **M. Rybakov** (Biélorus) explique que les priorités de la politique sociale du Biélorus consistent à accroître simultanément le taux de natalité et l'espérance de vie, à promouvoir des familles nombreuses et stables et une activité professionnelle source de prospérité, à ouvrir de nouvelles possibilités pour les jeunes et à garantir une qualité de vie décente aux personnes âgées. Son pays a atteint les Objectifs du Millénaire avant l'échéance prévue, réduisant notamment la proportion de la population vivant au-dessous de seuil de pauvreté de plus de trois fois (de 40 % en 2000 à 5 % environ en 2014). Il accomplit également avec efficacité les tâches définies dans le programme de développement social et économique national pour 2011-2015, notamment en termes d'amélioration de la qualité de vie de la population, laquelle a accès à des services de santé, à un enseignement et à des activités culturelles de haute qualité.

17. En réponse à l'accroissement du nombre des « séniors », le Gouvernement investit dans les services sociaux. On dénombre actuellement 146 centres de services sociaux locaux actifs, ainsi que des résidences réservées aux personnes âgées et aux personnes handicapées et des sanatoriums. Les organisations non gouvernementales assurent de nouveaux types de services sociaux – aide apportée aux orphelins pour qu'ils s'adaptent aux contraintes de la vie quotidienne et trouvent leur voie professionnelle; soins dispensés

temporairement aux enfants handicapés, ce qui permet aux parents d'avoir un peu de répit.

18. Les jeunes sont considérés comme un groupe social de première importance et les politiques axées sur la jeunesse constituent donc un élément essentiel de la politique sociale, l'objectif étant d'assurer aux jeunes des chances égales de s'épanouir pleinement et de mettre à leur dispositions un enseignement, des services de santé, des emplois et des logements dignes de ce nom. Au Bélarus, 2015 a été proclamée Année de la jeunesse, afin de développer le potentiel créatif, scientifique et professionnel des jeunes, de promouvoir leur participation active à la transformation sociale et économique du pays et de faire naître en eux le sens du patriotisme et de la responsabilité civile.

19. Un programme de grande envergure qui vise à promouvoir et à soutenir les familles est en cours d'exécution : il met en avant un modèle de famille prospère, qui réussit, avec deux enfants ou plus; la création de services sociaux, économiques, juridiques et autres aux fins de l'amélioration du bien-être des familles avec enfants, des familles comportant des enfants handicapés, des familles monoparentales et des familles à faible revenu; la prestation d'une assistance financière et d'une assistance sociale ciblée; un programme destiné aux jeunes, qui a pour objet d'encourager la procréation réfléchie et de prévenir la violence domestique. Des familles traditionnelles et solides sont la garantie de la cohésion sociale et de la stabilité de la société, et l'adoption de politiques qui développent les droits des familles et les possibilités qui leur sont offertes constitue une solution à long terme aux problèmes démographiques du pays. Le rôle de la famille en tant que facteur de développement durable devrait être reflété de façon appropriée dans le programme de développement pour l'après-2015.

20. Selon **M^{me} Enkhtsetseg** (Mongolie), la préoccupation exprimée par le Secrétaire général dans son rapport (A/69/157) – à savoir que les problèmes économiques et environnementaux ont pris le pas, dans une large mesure, sur la dimension sociale – doit être prise en compte. Le rapport mentionne à juste titre que l'autonomisation des individus est un moyen d'accélérer l'émergence d'un développement plus intégrateur, plus équitable et plus durable. Cette autonomisation passe, entre autres, par des investissements dans les services sociaux, la multiplication des emplois décents, des institutions ouvertes et inclusives, la transparence et la mise en jeu

de la responsabilité, le respect des droits de l'homme et un système judiciaire impartial. Les efforts déployés par l'État pour donner à la population mongole les moyens d'agir se concentrent sur le développement de la participation à la vie publique, le développement des technologies de l'information et des communications, un accès amélioré à des emplois décents et l'éducation.

21. Une politique nationale de décentralisation par la démocratie directe a été mise en place, afin d'impliquer directement les citoyens dans la définition des priorités de développement et dans le suivi de l'exécution des budgets locaux. Une commission parlementaire permanente sur les pétitions a été instaurée, et un système d'audiences publiques a été établi à tous les niveaux de l'administration. Depuis 2009, plus de 400 projets de loi et décisions ont fait l'objet de débats lors de telles audiences publiques, et plus de 17 000 citoyens ont pu exprimer une opinion. Des lignes téléphoniques directes et des services en ligne ont été mis en place pour réduire les formalités administratives et faciliter le contact direct entre les services administratifs et les citoyens. Une réforme en profondeur du système judiciaire est également en cours.

22. D'un point de vue pratique, le développement social et l'autonomisation des individus sont indissociables des technologies de l'information et des communications. Aujourd'hui, les citoyens mongols peuvent accéder librement à des services Internet à haut débit, et les réseaux de téléphonie mobile couvrent 90 % du vaste territoire du pays. Les stations de radio et les chaînes de télévision ont récemment adopté les technologies numériques et un projet de signature électronique est en court de mise au point. Au niveau international, la Mongolie est fière de présider la Coalition pour la liberté en ligne et sa délégation invite les États Membres à se joindre à cette organisation, déterminée à faire progresser la liberté sur Internet, et à participer à sa prochaine conférence, qui devrait se tenir à Oulan-Bator en mai 2015.

23. Pour faire face à un taux de chômage persistant compris entre 7 et 10 %, le Gouvernement mongol a réaligné sa politique pour l'emploi sur le concept de travail décent : il assure la protection des droits des travailleurs et appuie les petites et moyennes entreprises, tout en encourageant l'emploi des personnes de plus de 40 ans, des jeunes éleveurs et des personnes handicapées. Les agences pour l'emploi ont été regroupées à l'intérieur d'un nouveau réseau

intégré. Des progrès ont été enregistrés, mais il est encore nécessaire de prendre des mesures en faveur de l'emploi productif, de l'équité des rémunérations, de la sécurité des employés et de la protection sociale des familles.

24. Dans l'optique de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, la Mongolie promeut activement l'éducation et l'alphabétisation. Les objectifs de la Décennie ont été intégrés dans les politiques de développement stratégique du pays, notamment le programme pour l'éducation 2010-2021. En dépit de progrès réguliers, il reste beaucoup à faire pour que l'ensemble de la population maîtrise la lecture et l'écriture. La délégation mongole appuie les cinq axes stratégiques proposés par la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) dans son rapport intitulé « L'alphabétisation, enjeu vital : définir les futurs programmes d'action » (A/69/183), le principe étant d'accélérer l'action menée en faveur de l'alphabétisation dans le monde entier, notamment grâce à un partenariat multipartite fondé sur la collaboration et dirigé par les pays en veillant à ce que les communautés locales aient leur mot à dire. La Mongolie est également favorable à ce que l'alphabétisation soit incluse dans le programme de développement pour l'après-2015. Cette recommandation, entre autres suggestions pertinentes, sera incluse dans le projet de résolution dont la délégation mongole saisira la Commission.

25. **M^{me} AlMuzaini** (Koweït) dit que la participation active de l'ensemble de la société est requise pour que soient mises en application les recommandations contenues dans le rapport du Secrétaire général sur la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (A/69/157), et qu'il est important de se concentrer sur la dimension sociale dans le cadre du programme de développement pour l'après-2015. La société koweïtienne est régie par les principes de solidarité et d'interdépendance : en 2014, plus de 70 milliards de dollars ont été alloués aux dépenses sociales dans le budget national; 70 % du commerce du détail est géré par des coopératives appuyées par l'État, qui fournissent aussi des services sociaux fondés sur la solidarité. Par ailleurs, le Gouvernement koweïtien a lancé des initiatives public-privé afin de promouvoir la participation des jeunes à la prise de décisions et aux projets de développement.

26. Dans son rapport sur la suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (A/69/180), le Secrétaire général a lancé un appel à la mobilisation contre la privation de soins et les mauvais traitements à l'encontre des personnes âgées : au Koweït, une loi de 2007 a érigé en infraction le fait de négliger ses devoirs à cet égard. Par ailleurs, les droits des personnes handicapées sont protégés par une loi qui a été promulguée en 2010. L'engagement du Gouvernement koweïtien envers les droits des personnes handicapées a été clairement démontré par l'expédition maritime baptisée « Voyages d'espoir » qu'il a lancée : elle a pour but de sensibiliser le monde aux soins dont ont besoin les personnes souffrant d'un handicap mental. De plus, le Gouvernement a plaidé avec force pour que les questions liées au handicap soient prises en compte dans le programme de développement pour l'après-2015.

27. À l'occasion de la célébration du vingtième anniversaire de l'Année internationale de la famille, le Koweït s'est concentré sur l'importance de l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Les femmes actives ont désormais droit à un certain nombre d'avantages, comme le congé de maternité. Le Gouvernement a également renforcé l'aide sociale à l'intention de ceux qui connaissent une période difficile. En dernier lieu, compte tenu de l'importance que revêt l'atténuation de la souffrance endurée par le peuple palestinien en conséquence de l'occupation de leur territoire, le Koweït a fait un don de 500 000 dollars au programme pour le travail décent mis en œuvre par l'Organisation internationale du Travail (OIT) en Palestine occupée.

28. **M. Khan** (Pakistan) indique que son pays est déterminé à atteindre les objectifs définis lors du Sommet mondial pour le développement social, à savoir l'édification d'une société juste et prospère pour tous ses citoyens, sans aucune discrimination. L'éducation, les services de santé, le microfinancement et le perfectionnement des compétences sont les axes privilégiés de la nouvelle politique de développement social. Le Plan d'action national pour l'éducation vise un taux net d'inscription dans le primaire de 91 % et un ratio de parité des sexes de 0,95 : pour ce faire, on s'attachera à accroître le nombre des inscriptions, à faire diminuer le nombre d'abandons scolaires et à améliorer la qualité de l'enseignement grâce à l'utilisation des nouvelles technologies. Le budget alloué à l'éducation a été revu à la hausse et atteint

désormais 2 % du produit intérieur brut (PIB). Le Premier Ministre s'est engagé à l'augmenter encore pour qu'il atteigne 4 % du PIB en 2018.

29. À son instigation, plusieurs programmes décisifs ont été lancés, qui visent à faire bénéficier de jeunes entrepreneurs méritants d'un micro-financement et d'une formation professionnelle, afin qu'ils créent leur propre emploi, voire leur entreprise. Des mesures ont également été adoptées qui reconnaissent dans la pratique le droit des jeunes de participer à la vie politique, notamment dans le cadre du Parlement des jeunes et d'autres dispositifs de représentation. Le Pakistan a aussi engagé un certain nombre de programmes de développement social pour répondre aux besoins croissants de ses personnes âgées, dont le nombre est aujourd'hui supérieur à 11,6 millions, notamment en ce qui concerne les pensions, l'assurance, les programmes d'allocation-vieillesse et l'instauration de réductions spécifiques dans les trains et les avions. Un projet de loi relatif aux personnes âgées, qui porte sur l'ensemble de leurs droits et de leurs besoins, est actuellement examiné par le Gouvernement.

30. Une politique nationale a été adoptée qui prévoit que le Gouvernement, le secteur privé et la société civile apportent un appui sans réserve aux personnes handicapées. Le décret de 1981 sur les personnes handicapées dispose qu'un certain nombre d'emplois doivent leur être réservés dans le secteur public. Des écoles, des établissements de formation professionnelle et des centres médicaux spécifiques ont été créés pour subvenir aux besoins de ces personnes. Le Gouvernement apporte également une aide financière et fournit du matériel essentiel aux familles dont l'un des membres est handicapé.

31. *M. Davis (Jamaïque), Vice-Président, prend la présidence.*

32. Prenant la parole en sa qualité de représentant des jeunes, **M. Haribajan** (Suriname), explique que le National Youth Institute est un organe consultatif spécialisé dans les préoccupations des jeunes, qui adresse des propositions au Gouvernement et assure un suivi au titre des politiques en faveur de la jeunesse. Le Parlement national des jeunes, dont les statuts sont inscrits dans la législation nationale, organise un congrès annuel ouvert à tous les jeunes, afin qu'ils puissent débattre avec les responsables politiques, les ministres responsables des questions touchant la

jeunesse, le Président et le Vice-Président, et leur adresser des recommandations.

33. Le Parlement national des jeunes participe au renforcement des capacités et des compétences des jeunes et engage des discussions avec le Ministère de l'éducation. Après que le Parlement des jeunes a recommandé l'amélioration de l'accès des jeunes aux technologies de l'information et des communications, des mesures concrètes ont été prises afin d'équiper les établissements scolaires et les jeunes d'ordinateurs portatifs et de services Internet dans diverses parties du Suriname. En coopération avec plusieurs acteurs, notamment l'United States Agency for International Development (USAID), un projet axé sur les jeunes exposés à des risques, les jeunes ayant abandonné leurs études et ceux qui sont en conflit avec la loi, a été mis en œuvre. Une ligne téléphonique confidentielle a été ouverte pour les jeunes. Un débat a été engagé au Parlement des jeunes au sujet de la contribution de ceux-ci à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, et des recommandations seront adressées aux autorités compétentes à cet effet.

34. Le Conseil pour le développement humain et social de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) a fait savoir que le Suriname, titulaire du portefeuille de la coopération culturelle et du développement communautaire, mettait en œuvre des pratiques optimales en matière de participation des jeunes. Le Suriname a joué un rôle actif en établissant une passerelle entre les jeunes de la CARICOM et ceux de l'Union des nations de l'Amérique du Sud (UNASUR). Lorsqu'il a présidé celle-ci, il a accordé une place de choix à la jeunesse dans le programme de travail de l'Union, et il a organisé le premier Sommet de la jeunesse de l'UNASUR, en novembre 2013.

35. **M. Shava** (Zimbabwe) dit que son pays s'est employé à concevoir ses politiques de développement de telle sorte qu'elles permettent à la population de faire valoir ses droits d'accéder à l'indépendance sur le plan économique, et que les programmes d'autonomisation visant à garantir que les Zimbabwéens puissent bénéficier des ressources de leur pays avaient toujours constitué une priorité. Avec pour ambition d'offrir à tous les Zimbabwéens de multiples possibilités d'accéder à l'indépendance économique et de gravir l'échelle sociale, le Gouvernement a fait de l'éducation et de la santé des priorités, partant du principe qu'une population

instruite et en bonne santé serait mieux à même d'obtenir un emploi rémunérateur, qui contribue au développement de l'économie.

36. L'accès à l'éducation de tous les Zimbabwéens étant un impératif, un certain nombre de mesures ont été mises en place pour aider ceux qui n'étaient pas en mesure de faire face aux frais de scolarité. Ainsi, le Module d'aide à l'accès à l'enseignement de base subvient aux frais d'inscription des orphelins et des enfants handicapés dans les établissements scolaires. Le Gouvernement a également conscience qu'il est important de faire en sorte que les élèves parviennent au terme de l'enseignement secondaire, et que des possibilités leur soient ensuite offertes d'accéder à l'enseignement supérieur et d'acquérir des compétences pratiques. Pour que les jeunes puissent trouver un emploi et afin de lutter contre le chômage, il faut mieux exploiter la synergie entre le secteur éducatif et l'industrie. Cet effort doit s'accompagner de mesures pragmatiques et viables propres à stimuler l'économie et à garantir la création d'emplois.

37. Les principaux axes du Programme de transformation socioéconomique durable du Zimbabwe sont l'intégration des peuples autochtones, l'autonomisation et la création d'emplois. L'exploitation des ressources minérales et autres richesses naturelles du pays, qui permettra de les valoriser, sera extrêmement profitable pour l'économie et stimulera la création d'emplois. Dans le cadre de sa politique de défense des droits économiques de chaque individu, le Zimbabwe a promulgué et met en œuvre plusieurs textes législatifs importants, dont l'objet est d'élargir l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles.

38. Plusieurs politiques et mesures ont été adoptées aux fins de la promotion et de la protection de la famille, des handicapés, des femmes, des enfants et des personnes âgées. Unité fondamentale de la société, la famille a droit à l'appui et à la protection de l'État. Bien que le Zimbabwe continue de développer des services sociaux, à long terme, de telles mesures ne pourront être efficaces que si elles sont complétées par des politiques qui s'attaquent aux causes profondes des inégalités sociales et de revenu et qui permettent aux individus de s'extraire de la pauvreté.

39. Prenant la parole en sa qualité de représentante de la jeunesse, **M^{me} Radina Koleva** (Bulgarie) dit qu'une enquête menée parmi les jeunes en Bulgarie a fait

ressortir que 80 % d'entre eux considéraient le chômage comme leur plus grande préoccupation. Elle en appelle aux gouvernements pour qu'ils unissent leurs efforts afin de faire diminuer le taux de chômage parmi les jeunes à l'échelle mondiale et les prie instamment d'encourager les jeunes à solliciter des stages et à recourir à d'autres moyens d'acquérir une expérience professionnelle avant l'obtention d'un diplôme, et de s'employer activement à créer de nouvelles possibilités à cet effet.

40. Prenant la parole en sa qualité de représentante des jeunes, **M^{me} Ani Koleva** (Bulgarie), dit que son pays est résolu à promouvoir et à protéger les droits des personnes handicapées et qu'il applique une approche axée sur les droits de l'homme dans l'ensemble de ses politiques et programmes. Il reste beaucoup à faire pour appliquer pleinement la Convention relative aux droits des personnes handicapées. À mesure que progressent les débats consacrés au programme de développement pour l'après-2015, souligne **M^{me} Koleva**, il est important d'obtenir que les enjeux liés au handicap fassent partie intégrante des stratégies pertinentes pour le développement durable.

41. L'investissement dans l'éducation et les activités périscolaires pourrait constituer un moyen de lutter contre les inégalités, et la formation non formelle pourrait servir de passerelle entre le marché du travail et le système éducatif formel. Il serait possible d'améliorer l'intégration sociale si les politiques nationales et internationales s'attachaient à éliminer les causes profondes des inégalités sociales. Les jeunes constituant une ressource importante et s'étant révélés des partenaires essentiels dans le cadre de l'élaboration de politiques stratégiques, l'une des meilleures décisions qui puissent être prises pour assurer l'avenir de la jeune génération consisterait à investir dans le renforcement de leurs capacités. Observant que les jeunes ont la possibilité de remodeler le monde en participant à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015, l'oratrice appelle de ses vœux l'adoption d'un programme qui soit axé sur les droits de l'homme et qui prenne en compte les intérêts de tous.

42. **M. Thornberry** (Pérou) dit que son gouvernement est déterminé à mettre en œuvre des programmes d'intégration sociale conformes aux accords conclus lors du Sommet mondial pour le développement social, tenu en 1995 à Copenhague. Un

Ministère du développement et de l'intégration sociale a été créé en 2011, avec pour mission de s'attaquer à la pauvreté, aux inégalités et aux risques sociaux, qui poursuit une stratégie nationale axée sur la nutrition et le développement de l'enfant, le plein épanouissement des adolescents et la protection des personnes âgées.

43. Les États doivent promouvoir à la fois la croissance économique et le progrès social. Le Gouvernement péruvien a donc élaboré et applique parallèlement une politique économique et une politique sociale, car une économie stable est une condition préalable à l'investissement, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté. En 2015, les dépenses sociales augmenteront de 12 %, la moitié des fonds supplémentaires étant destinée à l'éducation, à la santé et au soutien apporté aux segments les plus vulnérables de la population. L'objectif est de réduire le taux de pauvreté de telle sorte qu'il soit inférieur à 20 % à la mi-2016.

44. C'est aux États qu'il appartient au premier chef de promouvoir l'intégration sociale, mais la coopération internationale peut démultiplier l'impact de l'action menée au plan national. En conséquence, l'orateur appelle les pays donateurs, l'ONU et les institutions financières internationales à stimuler la coopération afin d'assurer le succès des politiques nationales d'intégration sociale, en particulier dans les pays en développement.

45. Prenant la parole en sa qualité de représentante des jeunes, **M^{me} Balraj** (Sri Lanka) dit que, dans son pays, une éducation gratuite financée par l'État est dispensée à tous depuis la maternelle jusqu'à l'université et que, par conséquent, le taux d'alphabétisation enregistré dans le pays fait partie des plus élevés du monde en développement : 92,3 % pour les garçons et 90 % pour les filles. La parité des sexes est une réalité dans les établissements du primaire et le taux d'inscription global atteint 100 %. Toutefois, la plus grande difficulté à laquelle se heurte le système éducatif est la disparité dans la répartition des ressources entre zones urbaines et rurales.

46. Étant donné que le chômage et le sous-emploi constituent un autre problème, qui résulte principalement de l'absence de possibilités de formation et des difficultés rencontrées au moment de la transition de l'école au monde du travail, le développement des compétences est une nécessité cruciale. Le Ministère de la jeunesse et du

développement des compétences assure une formation professionnelle à quelque 25 000 jeunes au moyen d'un réseau de centres créés à cet effet et répartis sur tout le territoire. Le taux de chômage parmi les jeunes a été réduit de 21 % à moins de 18 % grâce à la création de la University of Vocational Technology et à la mise en place d'un programme de formation professionnelle dans le secondaire.

47. Partout dans le monde, les femmes et les filles se heurtent à de nombreux obstacles structurels qui les empêchent d'exploiter pleinement leur potentiel. Il est donc nécessaire de réexaminer les systèmes dominants et les relations de pouvoir qui prédominent au sein des sociétés. Enfin, les gouvernements doivent répondre positivement à l'appel lancé en faveur du développement des compétences des jeunes dans le document final de la Conférence mondiale de la jeunesse, avec deux objectifs : sensibiliser à l'importance de ces compétences et ouvrir davantage de possibilités pour les jeunes.

48. Prenant la parole en qualité de représentant des jeunes, **M. Wanniarachchi** (Sri Lanka) exprime sa solidarité avec la campagne « HeForShe », lancée par ONU-Femmes, et s'engage à en expliciter le message auprès des hommes et des garçons à Sri Lanka. Bien que la première femme élue Premier Ministre dans le monde ait été sri-lankaise, il reste encore beaucoup à faire pour que davantage de jeunes femmes siègent au parlement et dans d'autres organes décisionnels de premier plan. Mais l'orateur observe que si de nombreux pays doivent améliorer l'accès des filles à l'éducation, les filles obtiennent de meilleurs résultats que les garçons à Sri Lanka.

49. Le Parlement des jeunes sri-lankais est un exemple unique de participation des jeunes à la prise de décisions au plus haut niveau. Lorsqu'elle s'est exprimée devant ce parlement en 2013, l'ancienne Haut-Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, **M^{me} Navi Pillay**, a loué cette institution pour son engagement envers une approche tolérante et ouverte à tous.

50. **M. Canay** (Turquie) dit qu'une croissance régulière et l'amélioration systématique du développement humain, ces dernières années, ont permis à la Turquie de se concentrer davantage sur les enjeux liés au développement social. Devenue partie à toutes les principales conventions internationales

relatives à ces divers enjeux, elle les intègre actuellement à son appareil législatif.

51. La Turquie a éliminé l'extrême pauvreté, s'est attaquée aux inégalités dans le développement régional, a enregistré des avancées notables sur la voie de la parité des sexes dans l'enseignement primaire et de la diminution des taux de mortalité infantile et maternelle, a multiplié les programmes sociaux ciblant les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes handicapées et les personnes âgées, et a presque atteint l'objectif de l'enseignement primaire universel. Les taux d'alphabétisation ont augmenté de façon spectaculaire.

52. Les priorités du développement social sont les suivantes : faire en sorte que les personnes handicapées aient accès aux services de base et participent à la prise de décisions; faire œuvre de sensibilisation aux droits des personnes âgées; obtenir que les programmes d'action prennent en compte les nouvelles réalités et les nouveaux besoins démographiques de la population, vieillissante; faire mieux respecter les droits des femmes; garantir l'égalité des sexes; ouvrir de nouvelles perspectives en matière d'éducation et d'emploi. L'égalité des chances au sein du système éducatif est la clé de l'amélioration du développement social et la garantie de l'intégration sociale, du recul des discriminations et de l'édification de sociétés saines et démocratiques. Enfin, il est essentiel d'apporter un appui en matière de développement social aux pays qui sont en proie à des conflits et aux pays en développement, car les difficultés économiques et les conflits accroissent la vulnérabilité sociale et économique.

53. **M. Maope** (Lesotho) dit que son pays a redoublé d'efforts pour créer les conditions propices à la réalisation des objectifs de développement social de la population, et ce de façon viable. À l'appui de cette dynamique, le Gouvernement est à l'écoute des vues exprimées par les membres démunis et marginalisés de la société, et s'attache à promouvoir et à améliorer le bien-être de tous. Conscient que l'élimination de la pauvreté est devenue une nécessité chronique, il a pris des mesures visant à mettre en œuvre de façon efficace les actions et les programmes exécutés au titre des Objectifs du Millénaire qui sont axés sur la création d'emplois et la réduction de la pauvreté, dont l'accomplissement exigera néanmoins la coopération de la communauté internationale.

54. Le Gouvernement lesothan s'emploie également à lutter contre le VIH/sida, qui constitue un obstacle majeur au développement social. En 2006, il a adopté la Politique relative au VIH et au sida, qui constitue un cadre pour la prévention, le contrôle et la gestion du VIH/sida. Le Programme de développement pour l'après-2015 devrait placer les Objectifs du Millénaire non encore atteints en tête des priorités, afin de dynamiser et d'accélérer la poursuite de ces objectifs. Le nouveau cadre devrait être plus ambitieux, par exemple en préconisant l'éradication de l'épidémie de VIH/sida.

55. Grâce à des investissements considérables dans l'éducation, le Lesotho est en bonne voie d'atteindre l'accès universel à l'éducation, en particulier dans le cycle primaire. Il affiche l'un des taux d'alphabétisation les plus élevés d'Afrique australe. On y considère qu'il faut prendre systématiquement en compte les personnes handicapées dans les stratégies et les initiatives de développement nationales, de sorte qu'elles participent pleinement au développement, à l'abri de toute forme de discrimination. Afin d'atteindre les objectifs de développement social, la communauté internationale doit combiner les efforts déployés et agir conformément aux conclusions du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

56. **M^{me} Podoroghin** (République de Moldova) dit que la lutte contre l'exclusion et les inégalités sociales est le pivot de la dimension sociale du programme de développement pour l'après-2015. Ses maîtres mots doivent être le bien-être, la participation et l'intégration, pour tous les individus. La République de Moldova investit dans le capital humain, facilite la participation de tous les groupes sociaux aux processus liés au développement et prend en compte les Objectifs du Millénaire à tous les stades de son action, ainsi que le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, le Plan d'action international de Madrid de 2002 sur le vieillissement et la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, dont elle a intégré les dispositions dans son appareil législatif et ses politiques stratégiques. De telles mesures ont abouti à une amélioration de la qualité de la vie, à l'ouverture de nouvelles possibilités pour les individus et à l'accroissement du rôle des femmes dans la vie sociale et politique.

57. Depuis l'adhésion du Lesotho à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, le Gouvernement s'emploie à assurer une protection sociale et à prêter une assistance sanitaire aux personnes handicapées; une loi sur l'intégration sociale de ces personnes a été adoptée, qui contient des dispositions sur l'accessibilité, l'intégration, l'assistance, l'éducation et la formation professionnelle. Le regard porté sur les personnes handicapées est désormais totalement différent, puisque leur valeur humaine, leur dignité et leur potentiel sont reconnus et que leurs droits humains et civils sont respectés.

58. Afin de réduire le chômage, en particulier parmi les jeunes, le Gouvernement met en œuvre une stratégie nationale en faveur de la jeunesse (2010-2015), qui s'inspire de la Stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse (2010-2018). Le taux de chômage continue à baisser, grâce au développement de l'orientation professionnelle et de l'aide au recrutement, à la création de nouvelles entreprises, y compris petites, et à la multiplication des possibilités offertes en matière d'éducation et de mobilité. En 2013, le Gouvernement a créé dans plusieurs districts des Bureaux mixtes pour l'information et les services sociaux, qui dispensent des conseils en matière de protection sociale, d'emploi, de création d'entreprises et de services financiers. Enfin, le Lesotho sera candidat à la Commission du développement social pour la période 2016-2020 et il est résolu à contribuer aux efforts déployés par les Nations Unies pour promouvoir et mettre en œuvre le développement social et les droits de l'homme.

59. Prenant la parole en tant que représentante des jeunes, **M^{me} Wyckmans** (Belgique) explique que les jeunes n'ont pas toujours conscience de l'existence des droits de l'enfant et des droits fondamentaux. Elle espère donc qu'ils auront un jour pleinement accès, sur un pied d'égalité, à l'information relative à ces droits et sauront où solliciter de l'aide si leurs droits sont violés. Cela aidera les jeunes qui se heurtent à des problèmes sociaux, économiques et environnementaux à trouver des moyens d'agir. Depuis peu, les enfants belges peuvent déposer des plaintes auprès du Comité des droits de l'enfant lorsque leurs droits sont bafoués. **M^{me} Wyckmans** en appelle aux gouvernements et aux Nations Unies pour qu'ils continuent de s'employer à faire en sorte que les enfants et les jeunes disposent de l'information dont ils ont besoin pour exercer leurs

droits. Cette action doit être menée d'une manière qui soit adaptée aux jeunes, peut-être par l'entremise du système éducatif et des réseaux sociaux.

60. L'engagement pris par le Secrétaire général et par son Envoyé pour la jeunesse de promouvoir les droits des jeunes devrait être reflété dans le programme de développement pour l'après-2015. Mais si les progrès enregistrés au niveau international sont de grande importance, il reste beaucoup à faire au plan national. La Belgique se félicite des efforts déployés par l'ONU pour continuer à assurer un suivi de la réalisation des droits de l'enfant et des droits de l'homme.

61. Prenant également la parole en sa qualité de représentant des jeunes, **M. Dellatte** (Belgique) ajoute que le droit à l'égalité, indépendamment du sexe, de l'identité sexuelle ou de l'expression sexuelle, est très important pour les enfants et les jeunes. Ceux-ci sont protégés par la législation relative aux droits de l'homme, mais les lois existantes ne sont pas appliquées strictement. Les jeunes filles, les enfants et les jeunes lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres (LGBT) se heurtent trop souvent à des obstacles sociaux et il arrive qu'ils soient exclus d'établissements scolaires ou de mouvements de jeunes. Il est important d'édifier des sociétés où règne l'égalité des sexes, car il est nécessaire que chaque enfant et chaque jeune s'implique dans la création d'un monde fondé sur l'égalité et l'ouverture d'esprit. Il appartient aux gouvernements de protéger les jeunes LGBT et tous les autres et de les informer de leurs droits.

62. Les établissements scolaires belges ont inclus l'éducation à la sexualité dans leurs programmes, ce qui est un point de départ positif, mais l'éducation ne devrait pas être le seul domaine d'action à cet égard. Les jeunes souhaitent aussi que soit adoptée une politique d'ensemble axée sur le droit à l'égalité des sexes. L'orateur accueille donc avec satisfaction la campagne « HeForShe » et le travail accompli par l'ONU, le Conseil de l'Europe et l'Union européenne à ce titre. Les enfants et les jeunes font face à de nombreuses difficultés au cours de leur transition vers l'âge adulte, en particulier en raison de la crise que nous connaissons actuellement. L'orateur souhaite qu'une assistance leur soit prêtée afin qu'ils puissent mieux faire valoir leurs droits.

63. **M^{me} Larsen** (Norvège) dit que l'accomplissement des Objectifs du Millénaire et la

suite à donner à la Conférence Rio +20 – de façon à définir des objectifs ambitieux et réalistes au titre du programme de développement pour l'après-2015 – constituent une priorité élevée pour son pays, où l'on estime que tous les individus doivent bénéficier de l'égalité des droits et des chances, indépendamment de leur sexe, de leur appartenance ethnique, de leur religion, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap, et où chacun se félicite que l'éducation et le travail décent pour les personnes handicapées soient des éléments qui figurent au cœur du programme pour l'après-2015.

64. Le Gouvernement norvégien ne ménage aucun effort pour améliorer la situation des personnes handicapées, l'accent étant mis sur l'éducation, l'assistance humanitaire, les soins de santé et les femmes. Il est important que les organisations non gouvernementales représentant les personnes handicapées participent à cet effort. Environ un tiers des enfants qui ne sont pas inscrits dans le primaire sont handicapés et il est fréquent que ces enfants ne reçoivent pas un enseignement adapté à leurs besoins, ce qui les rend plus susceptibles d'abandonner leurs études.

65. L'éducation est donc l'un des moyens les plus efficaces de briser le cycle de la discrimination et de la pauvreté auquel se heurtent souvent les enfants handicapés. C'est une priorité essentielle de la Norvège sur le plan de la coopération au développement international, et elle a déjà augmenté de 15 % le budget qu'elle y consacre. En collaboration avec les autres pays nordiques, la Norvège est favorable à ce que les plans éducatifs nationaux occupent une place importante dans le cadre du Partenariat mondial pour l'éducation. À ce titre, une attention particulière est déjà accordée au renforcement de la collecte de données et de l'établissement de statistiques, nécessaires pour que les groupes marginalisés reçoivent l'attention qu'ils méritent.

66. Prenant la parole en sa qualité de représentant des jeunes, **M. Lorentsson** (Norvège) dit que les troubles mentaux observés parmi les jeunes constituent depuis peu un enjeu mondial. Les jeunes de Norvège se demandent si l'absence de réaction face à ce phénomène ne reviendrait pas à dénier à certains individus l'exercice de ses droits fondamentaux. Dans de nombreux pays, en effet, les jeunes n'ont pas accès à des soins de santé mentale de base. Si l'on ne s'attaque pas à ce problème, cela aura une incidence

significative sur l'intégration sociale et économique de plus d'un milliard de jeunes.

67. À l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, le Secrétaire général a déclaré que la crainte de la stigmatisation et la honte empêchaient souvent les jeunes de solliciter l'appui dont ils avaient besoin. Le fait d'impliquer des enfants et des jeunes dans la conception même des services de santé mentale serait la garantie que ceux-ci sont adaptés à leurs besoins. M. Lorentsson prie donc instamment les États Membres d'élaborer des politiques qui fassent de la participation des utilisateurs de tels services un principe directeur lors de l'élaboration et de la prestation de tous les services de santé. Une participation des jeunes qui soit digne de ce nom est un élément vital si l'on veut édifier une société dans laquelle les jeunes seront bien intégrés. Environ un tiers des enfants qui ne sont pas inscrits dans le primaire sont handicapés et il est important de leur tendre la main. C'est pourquoi l'orateur recommande que les États Membres qui ne l'ont pas encore fait ratifient et mettent en œuvre la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

68. Plus de 60 millions de filles sont privées de leur droit à l'éducation. M. Lorentsson appelle donc les États Membres à améliorer la qualité de l'éducation offerte aux filles et aux jeunes femmes. Il est vital qu'elles aient accès à l'éducation si l'on veut lutter contre l'extrême pauvreté, les inégalités et l'exclusion tout au long de la vie, mais aussi réduire les taux de mortalité maternelle et infantile. En dernier lieu, l'orateur souligne que les États Membres devraient respecter les normes internationales qui exigent que les établissements scolaires et les universités ne puissent être utilisés à des fins militaires en temps de conflit armé.

69. Prenant elle aussi la parole en sa qualité de représentante des jeunes, **M^{me} Dragomir** (Roumanie) préconise d'apporter des changements aux systèmes éducatifs archaïques, afin de permettre aux jeunes d'être de meilleurs étudiants, citoyens et êtres humains. Si l'investissement financier est crucial, il faudrait aussi réfléchir à des méthodes d'éducation moins coûteuses mais plus efficaces, comme celles qui utilisent l'informatique en « nuage ». De tels systèmes devraient encourager la créativité et la collaboration entre pairs.

70. L'objet de l'éducation n'est pas simplement d'enseigner aux élèves des compétences pratiques mais aussi de produire des penseurs créatifs et courageux. Il est crucial de préparer les étudiants à trouver leur place dans le monde du travail, compte tenu des taux élevés de chômage enregistrés parmi les jeunes dans de nombreux pays. Toutefois, des études ont montré que les employeurs s'intéressaient davantage aux compétences en matière de communication et de réflexion critique et à l'intégrité qu'à l'expérience acquise dans un milieu professionnel donné. Il faudrait donc s'atteler à la mise au point de systèmes éducatifs qui répondent aux défis du XXI^e siècle.

71. Prenant à son tour la parole en qualité de représentant des jeunes, **M. Ciubotaru** (Roumanie) ajoute que l'éducation devrait inclure une dimension civique, car les jeunes font partie de la communauté et devraient être en mesure de contribuer à modeler le monde qui les entoure. Les débats menés à l'ONU et dans d'autres organes internationaux sur des enjeux tels que le chômage des jeunes devraient conduire tous les jeunes à s'efforcer d'améliorer la situation de leurs pairs vulnérables. Or, rares sont les jeunes qui sont actuellement impliqués dans le bénévolat, aussi les représentants des jeunes roumains devraient-ils s'employer à corriger cette situation. Ils sont favorables à toutes les formes d'engagement civique, notamment la création d'organisations non gouvernementales par des jeunes, la lutte pour la protection de l'environnement ou l'assistance aux personnes handicapées.

72. Les jeunes ont une attitude optimiste qui les encourage à s'impliquer personnellement dans le but d'obtenir des changements positifs. Ils sont capables de repenser le système éducatif et doivent prendre part à l'action menée par la communauté. Ils pourront ainsi acquérir la maturité dont ils ont besoin pour enclencher des transformations d'ordre systémique. En conséquence, il faudrait mettre l'accent sur l'intensification de la contribution des jeunes dans le système des Nations Unies.

73. Selon **M. Yao Shaojun** (Chine), la promotion du développement économique est le seul moyen d'éliminer la pauvreté, d'améliorer le bien-être, de régler le problème du chômage et de parvenir à l'harmonie sociale. Il est nécessaire de mettre en œuvre des politiques sociales appropriées pour obtenir qu'un tel développement soit accessible à tous, équitable et viable. Tous les États Membres doivent s'appuyer sur

le développement économique pour obtenir des progrès équilibrés sur les plans économique, social et environnemental, de sorte que chacun puisse bénéficier des fruits du développement. La communauté internationale doit attacher une importance plus grande à l'élimination des inégalités entre les pays, accroître l'assistance dispensée aux pays en développement et instaurer des conditions propices au développement de toutes les nations.

74. Tous les pays doivent aller plus loin en matière de réformes sociales, promouvoir l'emploi, perfectionner leurs systèmes éducatif et de santé, améliorer le logement, les systèmes de sécurité sociale et assurer la pleine participation du public aux processus pertinents de prise de décisions. Il faut consentir des efforts pour mieux protéger les groupes vulnérables, promouvoir une participation égale à la vie sociale des personnes handicapées, inclure la question du vieillissement dans les plans de développement économique et social, aider les jeunes à contribuer activement au développement social et au progrès, souligner le rôle fondamental de la famille dans le développement social et promouvoir la cohésion sociale.

75. Le programme de développement pour l'après-2015 doit comporter des solutions aux problèmes sociaux et permettre d'atteindre trois objectifs fondamentaux, à savoir l'amélioration du bien-être grâce à l'élimination de la pauvreté et à la promotion du développement; le renforcement de l'intégration et la sauvegarde de l'équité et de la justice sociale; le renforcement des partenariats de développement mondiaux et l'amélioration de leur fonctionnement au moyen de modèles de développement diversifiés et de l'application du principe de responsabilité commune mais différenciée. Du fait que l'éducation est un vecteur important du règlement des problèmes sociaux, il incombe aux gouvernements de veiller à ce que tous les citoyens puissent exercer leur droit à l'éducation. La Chine est favorable à l'inclusion de l'éducation et de l'alphabétisation dans le programme de développement pour l'après-2015.

76. Le Gouvernement chinois attache une grande importance au développement social. En 2013, le revenu disponible par habitant dans les grandes villes et les villes moyennes a augmenté de 7 %, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté en zones rurales a été ramené à 16,5 millions, les allocations minimales de subsistance ont été augmentées et 6,6 millions de

logements subventionnés par l'État ont été construits. Des efforts ont été consentis pour améliorer l'éducation dans les zones rurales et l'assurance maladie de base est désormais universelle. L'administration sociale a été améliorée afin que le public puisse prendre part à la prise de décisions, l'objectif étant de préserver l'harmonie et la stabilité sociale. Le Gouvernement poursuivra les réformes de ce type.

77. L'investissement dans les services de santé publique revêt une grande importance pour le développement social, car il accroît les chances d'obtenir un travail décent et permet une participation plus forte des citoyens à la vie sociale. La Chine est résolument solidaire des pays d'Afrique de l'Ouest où l'épidémie de fièvre hémorragique à Ebola fait actuellement obstacle au développement social, et elle a envoyé près de 200 agents médicaux lutter contre le virus sur le terrain, en plus de fournitures et de matériels médicaux. La Chine participera activement à d'autres efforts d'assistance internationale et elle est prête à accorder une priorité à l'aide aux pays africains, afin qu'ils puissent améliorer leurs systèmes de prévention et de lutte contre les maladies.

78. **M^{me} Dhital** (Népal) dit que son pays se félicite que le Secrétaire général ait préconisé une action immédiate et plus efficace à tous les niveaux, grâce à des politiques d'autonomisation des individus, propres à éliminer la pauvreté, à créer des emplois, à promouvoir une croissance dont tous bénéficient – équitable et viable – et à assurer une protection sociale à l'ensemble de la population. L'individu doit avoir les moyens d'agir, grâce à des investissements dans des domaines tels que l'éducation, la formation professionnelle et les soins de santé.

79. On ne parviendra au développement durable que si tous les membres de la société, y compris les femmes, les enfants, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes âgées et les peuples autochtones, peuvent participer de façon concrète et active à la vie de la communauté. Le Népal est résolu à édifier une société égalitaire et à favoriser l'intégration économique, sociale et politique. Certes, tous les Objectifs du Millénaire ne seront pas atteints en 2015, mais le pays a fait ces dernières années des progrès considérables aux plans social, économique et politique, bien qu'il soit encore en phase de transition après un conflit. **M^{me} Dhital** est d'avis que ce qui n'a pas encore été accompli doit être inclus dans les

objectifs de développement durable et dans le programme de développement pour l'après-2015.

80. La création d'emplois est la priorité essentielle du Népal, car la majorité de la population est active sur le plan économique. Le nombre croissant de travailleurs migrants qui vivent à l'étranger alors que leurs familles sont restées au pays est une source de préoccupation, et la création d'emplois aidera à empêcher de nouveaux départs. La priorité a été donnée aux zones rurales et des mesures sont actuellement prises pour absorber les travailleurs qui quittent le secteur agricole. Le Népal s'attache actuellement à réduire la pauvreté et le chômage au moyen d'une croissance viable dont tous bénéficient, et il a mis en place plusieurs programmes dans le but de créer des possibilités d'emploi et d'améliorer la production, en particulier dans le secteur agricole. Il développe en outre des infrastructures dans les zones rurales et reculées. Grâce à la discrimination positive, les femmes, les enfants, les filles, les personnes handicapées, les personnes âgées, les minorités ethniques et d'autres groupes marginalisés ont accès à l'éducation et à des possibilités d'emploi, et le Gouvernement est déterminé à faire en sorte que tous les enfants puissent bénéficier de l'éducation gratuite et obligatoire.

81. L'ampleur des programmes de sécurité sociale est modeste, au Népal, mais une couverture est désormais assurée aux personnes âgées, aux veuves, aux groupes ethniques et autochtones, aux personnes handicapées et aux personnes en invalidité totale. Le développement social revêt une importance critique, en ce qu'il permet d'empêcher les conflits et de préserver la paix durable, mais aussi de parvenir au développement durable. Le développement économique est nécessaire pour promouvoir et pérenniser les avancées obtenues dans le secteur social. Le Népal est déterminé à mettre en œuvre une transformation socioéconomique massive au niveau national, mais il aura besoin pour y parvenir d'un appui et d'une coopération significatifs de la part de la communauté internationale.

82. **M. Dos Santos** (Paraguay) dit que la croissance économique dans son pays est encourageante, mais que tous doivent en bénéficier, afin que reculent les inégalités qui caractérisent la société latino-américaine. Grâce à une base macroéconomique stable, à un système financier solide et à une politique de réduction de la pauvreté, le Paraguay a ouvert la voie à une croissance économique qui intègre toutes les couches de la société. La principale priorité du gouvernement

consiste à faire en sorte que personne ne soit laissé sur le bord du chemin.

83. Bien que les taux de pauvreté aient notablement diminué au cours de la décennie écoulée, un quart des Paraguayens vivent encore dans la pauvreté et un dixième dans l'extrême pauvreté. Les succès enregistrés – comme précisément la diminution du taux de pauvreté (35,1 % en 2009 et 23,8 % en 2013) – sont les fruits de programmes politiques et sociaux mis en œuvre par les gouvernements successifs. Le Gouvernement actuel s'efforce de réduire encore les taux de pauvreté et d'empêcher ceux qui s'en sont extraits d'y retomber, en leur proposant des services publics de meilleure qualité dans des domaines aussi essentiels que la santé et l'éducation.

84. Un programme a été mis en œuvre pour accroître les revenus et améliorer l'accès aux services sociaux des familles vivant dans l'extrême pauvreté en zone rurale – les plus vulnérables, compte tenu des lacunes locales en matière d'infrastructures, de services sociaux, d'emplois et de productivité. Ce programme repose entre autres sur l'octroi de subventions (qui ne sont versées que si les enfants du ménage sont vaccinés et se rendent à l'école); l'accroissement de la couverture vieillesse; la construction et la rénovation de logements; l'amélioration des services de santé dans les zones où résident des populations vulnérables; la fourniture de matériel scolaire et de repas dans les cantines afin d'encourager la scolarisation.

85. En dernier lieu, l'orateur souligne combien son gouvernement considère comme important la coopération internationale à l'appui de programmes de développement national, dans le respect des priorités et des besoins de chaque pays. Grâce à sa base macroéconomique stable, à son système financier solide et à l'abaissement de son taux de pauvreté, le Paraguay compte désormais parvenir à la croissance économique et à l'intégration sociale pour tous.

86. **M. Nguyen Trac Ba** (Viet Nam) observe que la communauté internationale a enregistré des succès significatifs en termes de promotion du développement social, qui devrait figurer – avec l'intégration sociale – au cœur du programme de développement pour l'après-2015. Parallèlement, l'ONU devrait redoubler d'efforts pour s'attaquer aux causes de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion sociale, et garantir une protection sociale à chacun. Il faudrait continuer de mettre l'accent sur l'autonomisation au moyen de

l'éducation, de la formation, de l'accès aux soins de santé, de la création d'emplois et de l'accès à des ressources productives. Il est crucial d'améliorer la cohésion et la coordination des politiques et des actions menées aux plans national, régional et international.

87. La protection sociale a toujours été une priorité essentielle de son gouvernement. Le bien-être de chaque individu est l'objectif moteur du développement national. L'autonomisation de la population est donc un élément central des efforts qu'il mène pour éliminer la pauvreté et parvenir au développement durable. Le Viet Nam est résolu à venir en aide aux personnes handicapées pour qu'elles puissent exercer leurs droits et participer sur un pied d'égalité aux activités sociales, et il ne ménage aucun effort pour atteindre les cibles fixées dans son plan national, notamment octroyer à 250 000 personnes handicapées une formation professionnelle qui les mène à un emploi, et accroître l'accessibilité des bâtiments publics et des transports, tout en proposant des services éducatifs, de santé et juridiques dont tous bénéficient. Il prévoit de ratifier la Convention relative aux droits des personnes handicapées d'ici à la fin de l'année.

88. La population du Viet Nam est jeune, mais vieillit rapidement. Le Gouvernement met en œuvre une stratégie d'éducation et d'enseignement de compétences afin de réduire le chômage des jeunes et de le ramener au-dessous de 7 %. Il exécute également un programme sur le vieillissement qui prévoit l'octroi de prestations sociales et d'une assurance maladie, ainsi que la création de groupes chargés des personnes âgées, qui auront pour mission d'améliorer leur santé et leur bien-être et de leur permettre de contribuer à la préservation de la culture et de l'identité traditionnelles. Le Viet Nam réaffirme sa détermination à collaborer avec l'ONU dans le cadre de l'élaboration d'un programme de développement pour l'après-2015 qui ait pour objectifs primordiaux l'élimination de la pauvreté et la promotion du développement social et de l'intégration pour tous.

89. **M. Lasso Mendoza** (Équateur) dit que l'élimination de la pauvreté passe par la lutte contre les inégalités. Il faut aller au-delà des simples objectifs de subsistance, mesurés à l'aune de la consommation des ménages, et tendre vers plus d'équité et une vie plus digne. Cela permettra d'améliorer le bien-être social et de réduire les distances économiques, territoriales, environnementales et culturelles entre les groupes de

population. Mais ce ne sera possible que si le programme de développement pour l'après-2015 fait passer les êtres humains avant le capital.

90. On s'inquiète, en Équateur, de constater que partout dans le monde, les intérêts économiques l'emportent sur les préoccupations sociales, ce qui est imputable aux pratiques des institutions financières traditionnelles et aux doctrines néolibérales, qui considèrent l'investissement social comme un gaspillage. L'investissement dans le développement social est une priorité pour l'Équateur, qui l'a intensifié de façon spectaculaire au cours des sept dernières années. Récemment, les niveaux de pauvreté ont diminué, grâce à des programmes gouvernementaux conçus pour répondre aux besoins essentiels de la population – soins de santé, éducation et logement. Son pays a consenti des investissements sans précédent dans la santé et l'éducation, pour garantir l'accès à la justice et pour promouvoir la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels, notamment le droit aux loisirs et à l'expression artistique, ou encore le droit au travail.

91. L'Équateur est conscient de la contribution du travail des femmes à l'économie, aussi des politiques visant à les intégrer ont-elles été élaborées, afin que les femmes et leurs vues soient représentées dans le monde du travail. Le Gouvernement cherche aussi à promouvoir le rôle des femmes autochtones en tant qu'agents de développement. Le développement social est impossible dans une société qui ne respecte pas les droits des personnes handicapées. Ceux-ci ont été inscrits dans la Constitution du pays en 2008, et l'Équateur s'emploie aussi à favoriser l'intégration des personnes handicapées dans la société et dans le monde du travail au niveau régional. À cette fin, il a proposé que soit nommé un Envoyé spécial du Secrétaire général pour les questions de handicap et d'accessibilité. Le Gouvernement fait également une priorité des politiques en faveur du développement du jeune enfant, afin de battre en brèche le piège intergénérationnel de la pauvreté et de faire reculer celle-ci plus rapidement. L'Équateur assure la promotion de telles politiques au sein du système des Nations Unies et la Troisième Commission devrait faire de même.

92. À moins d'un an de l'échéance fixée pour l'accomplissement des Objectifs du Millénaire, des milliards d'individus souffrent encore de l'extrême pauvreté et plusieurs millions vivent dans des

situations de conflit et sont privés de leurs libertés fondamentales, selon **M. Momen** (Bangladesh). À l'heure où la prochaine série d'objectifs en matière de développement est à l'étude, il serait nécessaire d'investir judicieusement afin de susciter un changement significatif. Cela ne sera possible que si l'individu est placé au cœur du développement.

93. Le Gouvernement du Bangladesh a adopté une approche axée sur les individus dans son programme de développement, car il est convaincu que la population peut faire face aux défis qui se font jour actuellement si on lui en donne les moyens. Cette autonomisation passe par l'élimination de l'extrême pauvreté, par l'éducation et la formation, l'élimination de toutes les formes de discrimination et d'extrémisme et l'intégration des personnes exclues dans les structures de gouvernance et dans le monde du travail. Il a été établi qu'une éducation de qualité était un facteur d'autonomisation important, aussi le Gouvernement en a-t-il fait une priorité. Les initiatives qu'il a prises incluent l'enseignement gratuit, le versement d'allocations aux filles, la mise en œuvre de programmes prévoyant des repas dans les établissements scolaires et une assistance financière pour les élèves issus de familles démunies qui obtiennent d'excellents résultats. Des efforts sont également déployés pour faire en sorte que les enfants handicapés puissent exercer leur droit à l'éducation.

94. Des initiatives axées sur les jeunes ont été prises, afin que leur soient enseignées les compétences dont ils ont besoin pour accéder au marché du travail, dans le pays ou à l'étranger. Le microcrédit est mis à la disposition des jeunes pour les encourager à créer des entreprises. Des possibilités de formation sont également prévues pour les personnes handicapées. Des programmes privilégiant les femmes sont mis en œuvre dans des domaines comme l'éducation, les soins de santé et la protection sociale. Des efforts sont également consentis pour améliorer la présence des femmes sur le marché du travail et accroître les possibilités qui leur sont offertes de mener des activités génératrices de revenu.

95. Il faut tout particulièrement s'attacher à soutenir la famille, unité fondamentale de la société. Les politiques axées sur la famille contribuent à réduire la pauvreté, à accroître le niveau d'instruction de la population et à faire en sorte que les personnes âgées et les personnes handicapées reçoivent les soins dont ils ont besoin.

96. On ne pourra garantir le respect des droits de l'homme sans développement économique. Il est nécessaire d'accroître la coopération et la collaboration internationales à l'appui des efforts déployés par les pays en développement. Ceux-ci ont besoin que leurs partenaires de développement honorent leurs annonces de contribution. En outre, les efforts que font de nombreux États côtiers en faveur du développement sont compromis par de fréquentes catastrophes naturelles et d'autres défis environnementaux. La communauté internationale doit leur apporter un appui digne de ce nom afin qu'il soit possible de les aider à surmonter ces problèmes.

La séance est levée à 13 heures.